

S-metolachlore®

Les bonnes pratiques à promouvoir



ASCENZA propose actuellement 2 solutions à base de s-metolachlore (avec ou sans benoxacor). D'autres solutions originales sont en cours de développement en France et en Europe. Pour continuer à bénéficier de cette substance active et agir durablement, en plus des recommandations d'usages classiques et réglementaires, nous encourageons les bonnes pratiques suivantes.

Amplitec®

Deflexo® S

UNE SOLUTION POUR DEMAIN



Maïs

Le s-metolachlore est une matière active primordiales pour de nombreuses cultures.



Tournesol

Son mode d'action spécifique (HRAC K3) en fait un outil indispensable pour lutter contre de nombreuses graminées et dicotylédones.



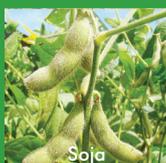
Betterave

Le S-métolachlore allie **efficacité, persistance d'action, sélectivité et alternance des modes d'actions.**



Tournesol

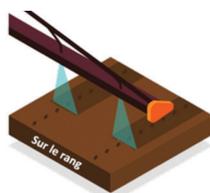
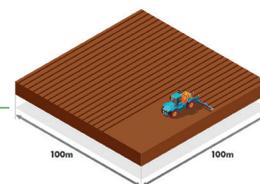
Les bonnes pratiques d'aujourd'hui sont indispensables pour pouvoir continuer à profiter de ses avantages dans les années à venir.



Soja

LES BONNES PRATIQUES

- Respecter strictement les doses d'emploi. Limiter le grammage de s-metolachlore à **1000 g / ha / an** sur une même parcelle.

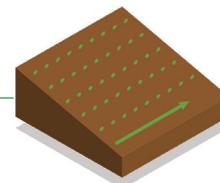


- Pour les usages maïs grain ou ensilage, appliquer de préférence en **post-levée précoce** de la culture. Pour une utilisation en pré-levée, préférer une utilisation **sur le rang**.

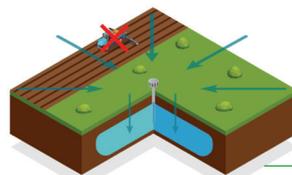
- Adapter le parcellaire** et les pratiques cultures pour limiter, le lessivage, l'érosion ou le ruissellement.



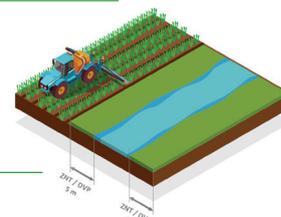
- Utiliser des **buses à limitation de dérive** autorisées à la pression recommandée par le fabricant.



- Respecter les zones de non traitement (aquatiques, terrestres). À proximité des points d'eau, mettre en place un dispositif végétalisé permanent d'au moins 5 mètres.



- À proximité des zones de captage d'eau ou des zones sensibles « eau » ne pas utiliser de produit à base de s-metolachlore. Préférer des techniques alternatives pour le désherbage.



AMPLITEC® : marque déposée et détenteur d'homologation ASCENZA. AMM n°2160781 – Concentré émulsionnable (EC) Composition : 960 g/L de S-metolachlore.
DEFLEXO® S : marque déposée et détenteur d'homologation ASCENZA. AMM n°2190040 – Concentré émulsionnable (ec) Composition : 915 g/l de S-metolachlore + 45 g/l de benoxacor (phytoprotecteur).
Distribué par Ascenza France Immeuble Odyssee - A3, 2-12 rue du Chemin des Femmes 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél 01 69 53 98 89.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Décembre 2019.

ASCENZA®

ATTENTION



AMPLITEC®

H317 Peut provoquer une allergie cutanée, H319 Provoque une sévère irritation des yeux H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

DEFLEXO® S

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.